

REFERENCES	CT	
DATE DE LA REUNION	Mercredi 15 janvier 2020	
	<p><b><u>PRESENTS</u></b></p> <p><b><u>Membres</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Antoinette BUTET-VALLIAS</b>, conseillère municipale de Villeurbanne</li> <li>• <b>Loïc CHABRIER</b>, Président du SMG de l'ENMDAD, adjoint au maire de Villeurbanne</li> <li>• <b>Jean-Paul CHICH</b>, conseiller municipal de Villeurbanne</li> </ul> <p><b><u>Invités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Véronique CHAMBON-RICHERME</b>, trésorière municipale de Villeurbanne</li> <li>• <b>Philippe GRAMMATICO</b>, directeur adjoint de l'ENMDAD</li> <li>• <b>Charlotte LAVIE</b>, responsable vie scolaire</li> <li>• <b>Bernard SEVAUX</b>, directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne</li> <li>• <b>Coralie TOUSSAINT</b>, responsable administratif et financier de l'ENMDAD</li> <li>• <b>Cédric VIDAL</b>, Chargé de mission, Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Laurent ARGENTIERI</b>, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne</li> </ul>	<p><b><u>EXCUSES</u></b></p> <p><b><u>Membres</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Myriam PICOT</b>, vice-présidente du SMG et conseillère Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Jean-Wilfried MARTIN</b>, conseiller Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Anne REVEYRAND</b>, conseillère Métropole de Lyon</li> </ul> <p><b><u>Invités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Céline COZZUCOLI</b>, responsable actions culturelles et accueil des publics</li> <li>• <b>Onilalao RAJAONARIVELO</b>, secrétaire de direction, ENMDAD</li> <li>• <b>Michel ROTTERDAM</b>, directeur de la Culture, Métropole de Lyon</li> </ul> <p><b><u>ABSENTS</u></b></p> <p><b><u>Membres :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sarah SULTAN</b>, adjointe au maire de Villeurbanne</li> <li>• <b>Damien BERTHILIER</b>, conseiller Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Ikhlef CHIKH</b>, conseiller municipal de Villeurbanne</li> </ul> <p><b><u>Invités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Florent BRUYAS</b>, DRH Mairie de Villeurbanne</li> </ul>

La séance débute à 15h05

Lieu : SMG DE L'ENMDAD – Salle Copernic

Loïc CHABRIER attribue les pouvoirs. Trois membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et trois pouvoirs sont attribués, soit **six membres représentés**.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CHABRIER Loïc	X		
BUTET-VALLIAS Antoinette	X		
CHICH Jean-Paul	X		
CHIKH Ikhlef		X	
SULTAN Sarah		X	
PICOT Myriam		X	Loïc CHABRIER
BERTHILIER Damien		X	
REVEYRAND Anne		X	BUTET-VALLIAS Antoinette
MARTIN Jean-Wilfried		X	CHICH Jean-Paul
<b>TOTAL : 6 membres représentés</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3 pouvoirs attribués</b>

**POINTS DIVERS :**

- Validation du compte rendu du CS Extraordinaire du 13 décembre 2019.
- Prochains comités syndicaux :
  - Ordinaire : vote du Budget Primitif 2020 – **le lundi 17 février 2020 à 14h00.**

**Le Président du SMG de l'ENMDAD, M. Loïc CHABRIER propose de débiter par le débat d'orientation budgétaire 2020, n°2002 :**

Mme Toussaint responsable administrative et financière, présente à l'appui d'un power point et d'un document papier :

- Le bilan budgétaire de l'exercice 2019 en fonctionnement et en investissement
- La constatation d'un résultat prévisionnel de fin d'exercice, en attente du pointage des comptes avec la trésorerie :
  - De + 121 394 € en fonctionnement avec proposition d'affectation en recettes de fonctionnement 2020
  - De + 12 877 € en investissement avec proposition d'affectation en recettes d'investissement 2020.
- Les orientations budgétaires pour l'exercice 2020 en fonctionnement et investissement. La comptabilisation des charges et des produits au 15 01 2020 fait apparaître une marge de près de 60 000 €. Il est proposé d'affecter cette somme, sous réserve de la consolidation de l'ensemble des budgets :
  - Dans un premier temps en réserve de fonctionnement au chapitre 012 masse salariale, dans l'attente de la nouvelle direction et des résultats électoraux
  - Dans un second temps et sous couvert des décisions prises par les nouvelles équipes dirigeantes, dans la création d'un poste d'assistante administrative et financière, actuellement occupé par un emploi passerelle à temps complet.

**Délibération n°2000 : Evolution quotité horaire – poste d'APEA IMS à temps non complet 30% vers APEA 40%**

Mme Toussaint présente la délibération reportée lors du dernier comité syndical, en attente d'un second CTP faisant suite à celui du 5 décembre 2019.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

**Délibération n°2001 : Demande de subvention auprès de la DRAC pour son soutien aux conservatoires - exercice 2020**

Mme Toussaint présente la demande de subvention 2020 auprès de la DRAC dont le dossier a été remis avant le 31 décembre 2019.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

**Délibération n°2003 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020**

Mme Toussaint présente la délibération permettant les premières dépenses d'investissement 2020, en attente du vote du budget primitif 2020, crédits à hauteur du quart de ceux ouverts en 2019.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

**Délibération n°2004 : Convention de partenariat entre l'ENMDAD et le Théâtre de la Renaissance « levers de rideaux »**

Philippe Grammatico, directeur adjoint, présente le partenariat organisant des représentations d'élèves de l'ENM dans le cadre de la programmation du théâtre de la Renaissance.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

**Délibération n°2005 : Convention de partenariat entre l'ENMDAD et l'Association Agend'arts**

Philippe Grammatico, directeur adjoint, présente le partenariat prenant la forme d'une collaboration autour de l'accompagnement de groupes et d'artistes du département chanson de l'ENM avec l'association.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*